

Réf: Dossier N° 068446

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONATE AMZAT TRANSPORT » en abrégé « KAM TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Anyama, EBIMPE PLAQUE ARABE, Lot 3034, Ilot 268

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE AMZAT TRANSPORT » en abrégé « KAM TRANSPORT »

Objet : LE TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE BIENS  
LE COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, EBIMPE PLAQUE ARABE, Lot 3034, Ilot 268

Dirigeant(s) : M KONATE AMZAT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08657 du 03/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42536/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

